



**Société d'Éducation Gareau**

...votre association de parents de l'École des Pionniers

**VISION**

La Société d'Éducation Gareau est reconnue pour l'excellence des programmes francophones et agit comme chef de file dans la création d'une conscience sociale francophone.

**MISSION**

La Société d'Éducation Gareau favorise l'épanouissement de l'éducation francophone dans le cadre communautaire desservi par l'école des Pionniers de Maillardville en offrant des activités et des services socioculturels

---

Port Coquitlam, le 21 Février 2017

Mme Marie-France Lapierre,

**Présidente du Conseil d'administration**

**Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique  
100 – 13511 Commerce Parkway, Richmond**

**Objet : Processus d'Allocation des espaces pour les services à la petite enfance dans l'école des Pionniers-de-Maillardville**

Chère Madame Lapierre et chers membres du conseil d'administration du CSF ,

En tant que présidente de l'association des parents des élèves de l'école des Pionniers-de-Maillardville, j'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps de nous tenir au courant des développements dans le processus de décisions des différents organismes qui seront choisis pour les espaces de services à la petite enfance pour l'année scolaire 2017- 2018. Malgré le fait que les services de la petite enfance ne relève pas directement de notre organisation ( APÉ-SEG) , les relations présentes et futures entre nous sont directement liées car nous devons travailler en collaboration avec l'organisme que vous aurez choisi.

L'harmonie entre nous sera d'autant plus importante que cette relation entre l'APÉ/SEG et l'organisme choisi touchera tous les membres de notre communauté. La décision qui sera prise par le conseil du CSF aura des répercussions importantes pour nous.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre communauté a été mise à l'épreuve à multiples reprises au cours des dernières années, ce qui a créé une vraie division au sein de notre communauté des parents francophones de l'École des Pionniers. Le conseil de l'APÉ ainsi que ses membres et les organismes touchés désirent vraiment mettre un terme à cette division qui nous sépare depuis déjà trop longtemps.

Nous avons apprécié au mois de décembre dernier, lors de votre communication avec nous d'être mis au courant du processus choisi par le conseil d'administration du CSF ( ref.: lettre du CSF -16 décembre 2016). Nous espérons que le désir du CSF de rester transparent et équitable dans cette situation demeure toujours une priorité. Nous avons toutefois été très déçu d'apprendre que le CSF refusait la présence et la participation d'au moins un de nos membres aux présentations des plans d'affaires des organismes impliqués. Nous aurions réellement aimé être à la table de discussion car nous croyons que c'est par l'échange et le dialogue qu'on arrive à mieux comprendre les enjeux de tous et faciliter une meilleure prise de décision pour la communauté.

Si nous ne pouvons avoir un de nos membres présents, nous aimerions que votre conseil d'administration prenne connaissance de nos préoccupations . Nous aimerions que vous teniez en considération les éléments suivants qui nous touchent directement:

1) que l'organisme aie une véritable volonté de collaborer avec l'APÉ pour les services d'avant et après les heures d'écoles offert aux enfants en âge scolaire. Notre APÉ a développé le club communautaire jeunesse (CCJ) dans le but d'offrir des activités enrichissantes en français qui répondent aux besoins des parents. Les profits générés par les activités du CCJ sont des levées de fonds pour les élèves de l'école des Pionniers. Elles permettent de payer les autobus pour les sorties éducatives, acheter des livres pour la bibliothèque, donner des prix méritas & bourses d'études à nos étudiants, de financer les activités sportives et culturelles, pour n'en nommer que quelques-uns.

- Les questions qui nous intéressent sont : Comment chaque organisme envisage-t-il cette collaboration ? Quelle serait leur approche ? ( à court et long terme avec différents conseils d'administration)

- 2) Par le fait même, nous croyons que cette collaboration devrait s'inscrire dans un contexte de non-compétitivité pour l'obtention des locaux ( par exemple le gymnase ou autres locaux ) pour les services d'avant et après l'école, semaine de relâche, journées pédagogiques et besoins imprévus. Il serait préférable qu'il n'y ai pas de dédoublement de mêmes services surtout si ces service sont pour desservir les mêmes membres.
- 3) Nous aimerions que nos familles aient accès à tous les services dont ils ont besoin ( activités avant/après l'école, service de gardiennage, préscolaire et Franc Départ) et que la transition vers notre nouvelle école se fassent avec le moins de difficultés possibles.
- 4) que l'organisme choisi soit en mesure d'assurer un succès durable à long terme. Notre école grandit rapidement et les besoins aussi. Il importe que l'organisme choisi soit en mesure d'assurer cette croissance.
- 5) finalement, que cet organisme aie un esprit communautaire afin d'assurer le bien-être de tous.

Dans ce contexte, nous espérons que vous prendrez en considérations nos préoccupations dans le but que notre communauté puisse enfin fleurir à son meilleur. Notre APÉ aimerait aussi recevoir un rapport écrit sur les motivations de votre décision.

Veillez recevoir, chère Madame Lapierre et chers membres du conseil d'administration, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Marjolaine Savoie

Présidente de l'APÉ-SEG- 2016-17

École des Pionniers de Maillardville, Port Coquitlam

cc: Michel Lebel, Mona Lemoine, Pook-Ping Yao , Jamie Kaminski, Christine Hutchins, Katherine Joly, Sylvie Quaeyhaegens van der Meulen Tracy Bodin, Marc André Ouellette, Sonia Thibeault, Gaetan Desrochers, Trish Kolber, Roger Hébert, Robert Joncas